

Réf: Dossier 336209

Avis de constitution

SOCIETE « EXPRESS TECHNOLOGIE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Angré juste après le terminus 81-82, en face du magasin DOMA, lot 423, ilot 00, Lot 423, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS TECHNOLOGIE SARL »

Objet : Service d'informations, de livraison, de transport - prestations de service.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré juste après le terminus 81-82, en face du magasin DOMA, lot 423, ilot 00, Lot 423, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle DJAHA AXEL-PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08420 du 26/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50412/GTCA/RC/2024 du 26/08/2024

